

## **Coalition nationale contre le tabac de contrebande**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Le contrôle des dépenses a été à juste titre un élément du plan du gouvernement fédéral pour revenir à un budget équilibré et la Coalition nationale contre le tabac de contrebande (CNCTC) s'attend à ce que cela se poursuive en 2013. Il est tout aussi important que le gouvernement fédéral perçoive les recettes fiscales auxquelles il a droit. Chaque dollar récupéré est un dollar de moins qui doit être coupé dans le budget. La CNCTC croit que cela s'avère particulièrement dans le cas des recettes provenant de la taxe sur le tabac qui sont perdues à cause du tabac de contrebande. Le Canada perd jusqu'à 2,4 milliards de dollars par année en recettes fiscales – 1,1 milliard de dollars pour le gouvernement fédéral, en raison du marché du tabac de contrebande. Afin de contrer la perte de ces recettes, l'Ontario et le Québec se sont donné la priorité d'endiguer le marché des cigarettes dans chacun de leurs budgets. Il importe que le gouvernement fédéral joue son rôle pour les appuyer. Il ne s'agit pas simplement de recettes non perçues. Le tabac de contrebande est une vache à lait pour le crime organisé. La GRC estime que plus de 175 gangs de criminels utilisent les recettes du commerce du tabac pour financer d'autres activités illicites, notamment les drogues dures, les armes à feu et la traite des personnes. Ces criminels échappent à la réglementation instaurée pour protéger la population canadienne, en particulier les jeunes. Cela fait du tabac de contrebande une principale source d'approvisionnement chez les jeunes. De fait, une récente étude du Centre de toxicomanie et de santé mentale révèle que la disponibilité du tabac de contrebande est un motif de la persistance du taux élevé de tabagisme chez les jeunes de l'Ontario. La CNCTC suggère que le gouvernement fasse un certain nombre de choses. Premièrement, créer un groupe d'étude sur les cigarettes illicites en collaboration avec les gouvernements des provinces, en particulier ceux de l'Ontario et du Québec, et les dirigeants autochtones. Deuxièmement, élargir la portée des groupes d'étude existants sur la législation contre la contrebande du tabac. Troisièmement, le gouvernement a pris l'engagement de renforcer les sanctions pénales contre la contrebande du tabac et de dédier 50 agents de la GRC au problème. Ces engagements doivent être tenus. Toute modification s'appliquant au poste frontalier de Cornwall, en Ontario, devrait comprendre l'intensification des mesures de répression de la contrebande. Finalement, le gouvernement devrait cibler l'offre de tabac illicite en inspectant et en fermant les usines à cigarettes sans permis et en faisant respecter les règlements de Santé Canada dans les cabanes à tabac.

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Les petites et moyennes entreprises sont le moteur de l'économie, elles créent des emplois, stimulent l'innovation et fournissent d'excellents services à la population canadienne. Il importe que le gouvernement s'assure que leur capacité de réussite ne soit pas limitée indûment par des influences

extérieures. La prééminence du tabac illicite nuit aux petites entreprises qui respectent les règlements, notamment les dépanneurs et autres petits détaillants. Un « sac » de 200 cigarettes de contrebande peut coûter jusqu'à 90 \$ de moins que le produit licite. Le faible prix des cigarettes de contrebande et leur extrême disponibilité dissuadent les gens d'aller les acheter dans ces magasins, ce qui entraîne une baisse appréciable de leurs recettes. Cela restreint leur capacité à engager des employés supplémentaires et, dans certains cas, peut même les obliger à mettre la clé sous la porte. La création d'emplois stables de qualité est un objectif tout à fait valable, mais il faut commencer par déployer des efforts pour protéger les emplois déjà offerts ou créés par les petites entreprises existantes. Pour ce faire, il faut s'assurer que les petites entreprises ne font pas face à une concurrence déraisonnable de la part d'un marché noir parallèle. Nous devons veiller à protéger les entreprises qui respectent les règles du jeu et à punir les gens sans scrupules qui ne les respectent pas.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Le gouvernement a investi des ressources considérables dans la réglementation du tabac en vue de limiter l'accès aux produits illicites et d'en décourager la consommation. Ces règlements portent notamment sur la vente aux mineurs, l'étiquetage, l'étalage et le timbre de droits d'accise des produits du tabac. Malheureusement, le marché du tabac de contrebande sape le fondement de la réglementation et se raille des efforts du gouvernement. Les cigarettes ne coûtent pas cher et il est facile de s'en procurer. Elles sont habituellement vendues aux consommateurs dans des sacs de plastique transparent scellables n'affichant pas les mises en garde de Santé Canada. Un « sac » de 200 cigarettes de contrebande peut coûter aussi peu que 10 \$, soit jusqu'à 90 \$ de moins que le produit licite. Cette différence de prix, conjuguée au fait que les contrebandiers ne vérifient pas l'identité des acheteurs, fait que les cigarettes illicites sont une des principales sources du tabagisme chez les jeunes. De fait, une récente étude du Centre de toxicomanie et de santé mentale révèle que 43 % des cigarettes fumées par les étudiants du secondaire en Ontario étaient illicites, mentionnant la disponibilité des produits de contrebande comme une des raisons pour lesquelles le taux de tabagisme chez les jeunes de la province demeurait élevé. Cela cadre avec des études scientifiques indépendantes menées par la CNCTC qui confirment la forte prévalence de la consommation de cigarettes de contrebande chez les jeunes Canadiens. Malgré le faible prix des cigarettes illicites, il s'avère que leur commerce est très

lucrative pour les criminels qui les fabriquent et les vendent. La GRC estime qu'il y a plus de 175 gangs de criminels qui utilisent les cigarettes illicites comme vache à lait pour financer d'autres activités illicites, notamment les drogues dures, les armes à feu et la traite des personnes. Le gouvernement ne peut pas permettre que la loi soit violée de cette manière et que la réglementation visant à protéger la population soit sapée par des criminels. Il faut prendre des mesures concrètes, notamment des mesures visant à une plus forte collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, ainsi qu'avec les dirigeants autochtones, et à l'élargissement de la portée des groupes d'étude sur la législation contre la contrebande du tabac. Le gouvernement devrait aussi surveiller et inspecter les usines à cigarettes sans permis et les cabanes à tabac. Si elles ne respectent pas la réglementation de Santé Canada en matière du tabac, il faut les fermer.